

JOURNÉE D'ACTION 29 AVRIL

Le
gouvernement
Arizona gèle votre
salaire alors que
les entreprises
engrangent des
bénéfices
colossaux!



Le gouvernement Arizona a décidé que la Loi sur la norme salariale resterait en vigueur. Résultat: votre salaire brut ne pourra pas augmenter. C'est un hold-up infligé aux travailleurs!

Des comparaisons biaisées

La Loi sur la norme salariale impose que les salaires belges ne peuvent pas croître plus rapidement que ceux des pays voisins. Mais cette comparaison est biaisée. Le fait que la productivité des travailleurs belges soit supérieure à celle des pays voisins est ignoré. Les généreuses subventions salariales et allègements de charges dont bénéficient les entreprises ne sont pas prises en compte. Si on les intègre, la marge salariale réelle atteindrait 2,4% en 2024!

Des profits records

En 2023, les entreprises belges affichaient une rentabilité nette de 9,1%. Les profits vont exclusivement aux actionnaires. Les salariés qui travaillent dur pour réaliser ces bénéfices n'en voient pas la couleur.

La CSC exige des négociations salariales libres dans chaque secteur.

Les accords salariaux sectoriels doivent pouvoir reposer sur la situation économique propre à chaque secteur.

Là où tout va bien, les travailleurs doivent recevoir leur juste part!

Un cadeau d'un milliard d'euros pour les entreprises!

Pendant ce temps, le gouvernement Arizona débloque un milliard d'euros pour offrir de nouvelles réductions de cotisations aux entreprises. Subitement, il n'y a plus de problème budgétaire!

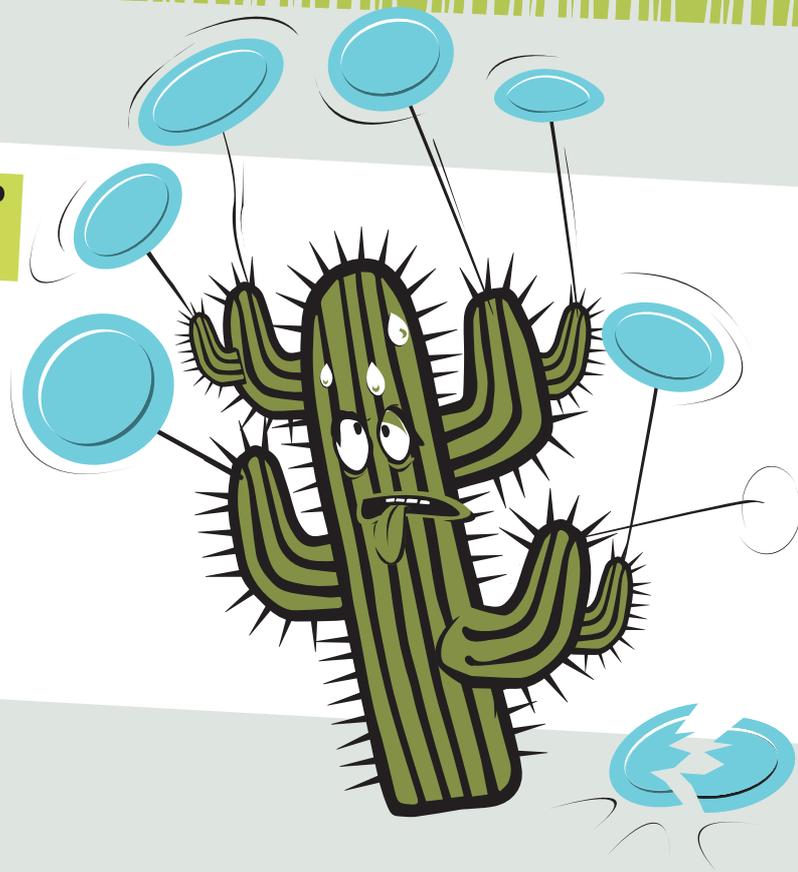
Et demain, comment financer les soins et les pensions?

Le gel des salaires bruts met en péril le financement de la sécurité sociale et des soins de santé, alors même que la population vieillit. Le gouvernement Arizona veut réduire les pensions et les soins de santé. Vous êtes doublement perdants.



JOURNÉE D'ACTION 29 AVRIL

Plus
de travail,
plus de
flexibilité...
pour moins
de droits!



Le gouvernement Arizona prétend qu'il n'est pas possible d'augmenter les salaires, alors que les entreprises réalisent des bénéfices colossaux. Dans le même temps, il veut que vous travailliez plus dur, plus longtemps et de manière plus flexible. Il considère qu'il n'est plus nécessaire de conclure des accords avec les syndicats à ce sujet. Cela signifie que les entreprises ne devront plus rémunérer leurs travailleurs pour cette flexibilité accrue. Quel sera l'impact sur votre santé? Et comment combiner cette flexibilité avec votre vie de famille? Le message est clair: travaillez et taisez-vous!

Suppression progressive des règles relatives à la durée du travail.

Vous n'aurez plus de certitude quant à votre temps ou votre volume de travail. Votre contrat ne devra même plus atteindre un tiers d'un contrat à temps plein, soit une moyenne d'une heure par semaine. Les heures de travail seront également calculées sur une année entière, avec des pics et des creux. Il s'agit de «l'annualisation du temps de travail».

L'interdiction du travail de nuit sera supprimée, comme les jours de fermeture.

Le gouvernement entend faire sauter tous les verrous concernant la réglementation sur les heures d'ouverture.

La CSC exige que la durée du travail, le travail de nuit, le travail du dimanche et les heures supplémentaires relèvent de la concertation entre les syndicats et les employeurs.

Le gouvernement ne doit pas s'en mêler. La CSC souhaite que des accords clairs et adéquats soient conclus à ce sujet dans des CCT, afin que cela ne se fasse pas au détriment de votre famille ou de votre santé, et que soient mieux rémunérés ceux qui travaillent malgré tout dans des systèmes flexibles. Tout travail mérite salaire.

La CSC exige que les travailleurs et les travailleuses aient plus de temps pour eux et leur famille.

Pour cela, nous souhaitons au moins 5 semaines de congés légaux pour tous, de meilleurs systèmes de congé et de crédit-temps pour tous, avec moins de conditions et une meilleure indemnisation.

Dans la distribution et d'autres secteurs, le travail de nuit ne commencera plus à 20 heures mais à minuit.

Avec la perte de la prime de travail de nuit pour les nouveaux travailleurs.

Les heures supplémentaires seront encouragées et rendues moins chères.

Le gouvernement propose un système général de 180 heures par an, avec des heures supplémentaires faiblement taxées, et une extension des heures supplémentaires volontaires à 360 heures par an, voire 450 dans le secteur de l'Horeca! On se dirige ainsi vers la semaine de 49, voire 52 heures.

